

wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
CORREZE

NATIONAL VTT 2015 CHAMBERET



La Communauté de Communes de
Vézère - Monédières



CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP VTT

16 mai et 17 mai 2015 à Chamberet (19)

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Championnat National de VTT se déroulera le samedi 16 et le dimanche 17 mai 2015 à Chamberet (19).

Organisateur : Comité Départemental UFOLEP de Corrèze.

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au VTT.

COMITÉ D'ORGANISATION

Président de l'épreuve MACHU Philippe, Président de l'UFOLEP

Élu chargé du suivi
Des Activités Cyclistes BOUGEARD Alain

Responsable de la
Commission Nationale Daniel MANUEL

Chargé Technique
De l'épreuve au sein de la CNS Antoine GAILLED RAT

Président du Comité
D'Organisation Thierry BROYDE

Responsables du circuit Gérard ROUZAIROL

Membres de la CNS.
Jean-Claude DURAND
Michel DEMOULIN
Activités Cyclistes Sandrine MANET
Jean-Claude VACHER

Commissaires Nationaux
Nicolle DURAND
Henriette MANUEL
Jacky PLONQUET
Jacky ROBICHON

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

VENDREDI 15 MAI 2015

- 14 h 30 - 18 h 30** Accueil des délégations, salle sur le site des Roches de Scoeux
- 18 h 00 – 19 h 00** Rencontre avec les responsables de délégations
salle sur le site des Roches de Scoeux
- 19 h 00** Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT
salle sur le site des Roches de Scoeux

Les responsables de délégation sont invités au vin d'honneur.

SAMEDI 16 MAI 2015

- 08 h 30 - 10 h 30** Accueil des délégations,

Podium officiel
- 08 h 30 - 18 h 00** Compétitions Nationales
- 19 h 00** Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Gymnase du site des Roches de Scoeux

DIMANCHE 17 MAI 2015

- 08 h 00 - 15 h 45** Compétitions Nationales
- 17 h 00** Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Gymnase du site des Roches de Scoeux

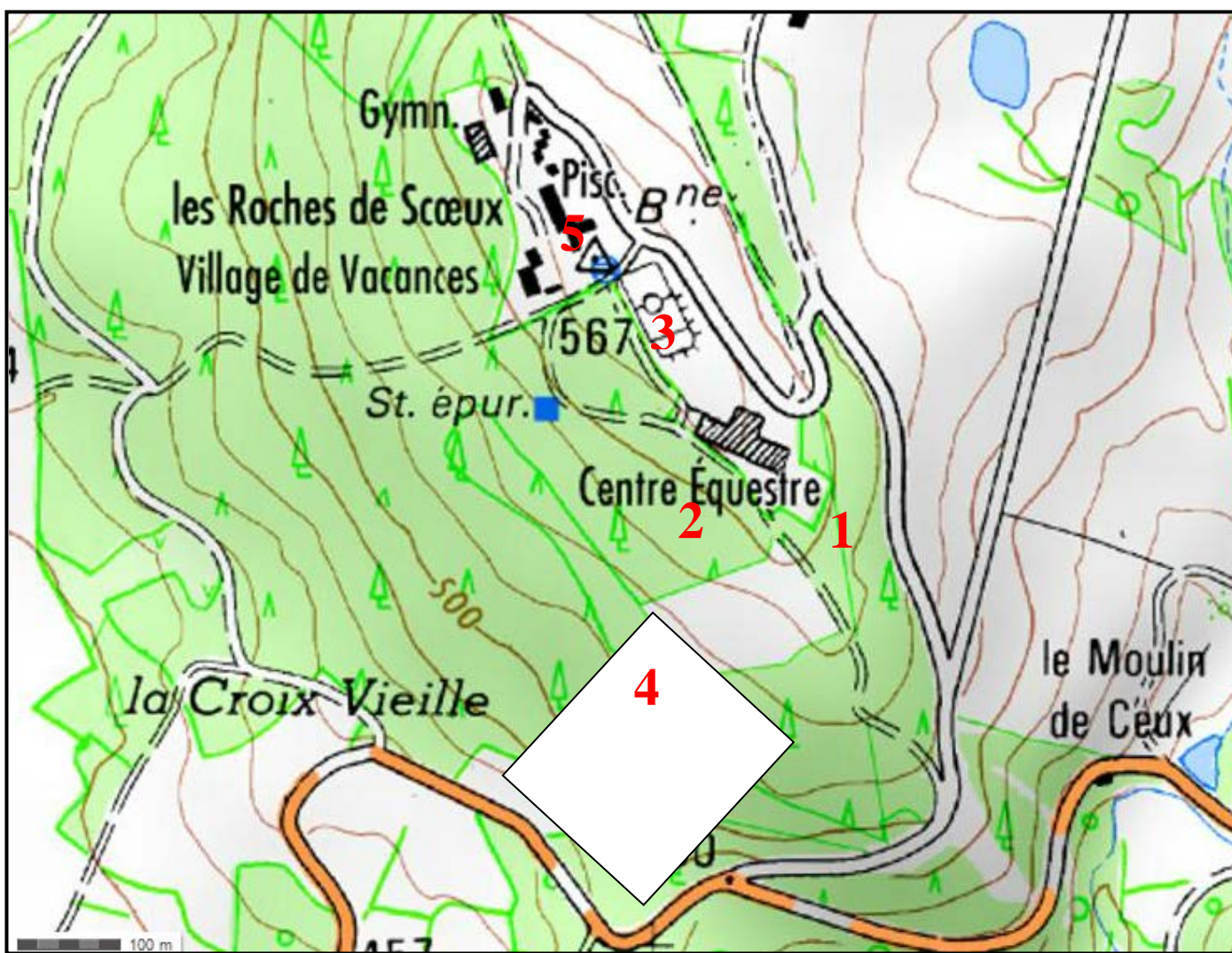
ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation se fera **sur le site des Roches de Scoeux**. Un véhicule par délégation sera autorisé à stationner sur le site. Une signalétique vous guidera.

Les plaques seront retirées par le responsable de chaque département et ceci pour la délégation départementale complète. Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende de : **50 € /adulte et 35 €/ jeune**.

(Règlements Financiers des Épreuves Nationales 2014 /2015)



COMMUNIQUÉ IMPORTANT

Vu la configuration du site, les camping-cars ne seront pas autorisés à monter jusqu'au lieu de la manifestation et seront accueillis sur un site situé à quelques kilomètres. Des navettes seront mises en place pour monter et descendre les accompagnateurs. Vous êtes attachés à la nature, nous aussi et il faut composer avec.

1 = Zone de départ du circuit
2 = Zone d'arrivée du circuit

3 = Parking pour délégation (1 véhicule par délégation)
4 = Parking public (accessibilité directe au site par un chemin)

5 = Accueil des délégations

RECONNAISSANCE DU CIRCUIT

VENDREDI 15 MAI 2015

14 h 30 - 19 h 00

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

Sous la seule responsabilité des participants (l'assurance prise pour la compétition course du samedi matin au dimanche soir)

SAMEDI 16 MAI 2015

Jusqu'à 08 h 15

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

Interdiction le samedi et le dimanche pendant les épreuves

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

Circuit : 7,5 km avec un dénivelé de 170 m par tour et circuit 5 km

Les épreuves se dérouleront selon les horaires suivants :

| CATEGORIES | JOUR | APPEL | DEPART | CIRCUIT 7.5 km | | DURÉE MAX. du 1 ^{er} | Series de Plaques |
|----------------------|----------|---------|---------|----------------|------------------|-------------------------------|---|
| Ad. Mas. 40/49 ans | samedi | 08 h 10 | 08 h 30 | 5 tours | | 2 h 00 | Fond blanc Chiffre NOIR de 1 à 200 |
| Ad. Mas. 50/59 ans | samedi | 10 h 40 | 11 h 00 | 4 tours | | 1 h 45 | Fond blanc Chiffre NOIR de 1 à 150 |
| Ad. Mas. 60 ans et + | samedi | 10 h 40 | 11 h 10 | 4 tours | | 1 h 45 | Fond violet Chiffre jaune de 200 à 270 |
| Jeunes M. 15/16 ans | samedi | 12 h 55 | 13 h 15 | 3 tours | | 1 h 00 | Fond blanc Chiffre NOIR de 1 à 150 |
| Tandems Masculins | samedi | 14 h 25 | 14 h 45 | 4 tours | | 1 h 45 | Fond blanc Chiffre noir de 131 à 170 |
| Tandems Mixtes | samedi | 14 h 25 | 14 h 47 | 4 tours | | 1 h 45 | Fond noir Chiffre blanc de 171 à 200 |
| CATEGORIES | JOUR | APPEL | DEPART | CIRCUIT 5 km | Circuit * 7.5 km | DURÉE MAX. du 1 ^{er} | |
| Ad. Fém. 17/29 ans | samedi | 14 h 40 | 14 h 50 | 6 tours | 4 tours | 1 h 45 | Fond rouge chiffre noir de 1 à 45 |
| Ad. Fem. 30/39 ans | samedi | 14 h 40 | 14 h 52 | 6 tours | 4 tours | 1 h 45 | Fond bleu chiffre blanc de 50 à 69 |
| Ad. F. 40 ans et + | samedi | 14 h 40 | 14 h 54 | 6 tours | 4 tours | 1 h 45 | Fond vert Chiffre blanc 70 à 99 |
| Jn. Fém. 15/16 ans | samedi | 14 h 40 | 14 h 56 | 4 tours | 3 tours | 1 h 00 | Fond violet Chiffre jaune 100 à 130 |
| Jn. Mas. 13/14 ans | Samedi | 16 h 40 | 17 h 00 | 2 tours | | 35 min | Fond blanc Chiffre NOIR de 1 à 150 |
| Jn. Fém. 13/14 ans | samedi | 14 h 40 | 17 h 02 | 2 tours | | 35 min | Fond violet Chiffre jaune de 200 à 230 |
| CATEGORIES | JOUR | APPEL | DEPART | CIRCUIT 7.5 km | | DURÉE MAX. du 1 ^{er} | |
| Ad. Mas. 20/29 ans | dimanche | 08 h 10 | 08 h 30 | 5 tours | | 2 h 00 | Fond blanc Chiffre NOIR de 1 à 150 |
| Ad. Mas. 17/19 ans | dimanche | 10 h 55 | 11 h 15 | 4 tours | | 1 h 45 | Fond blanc Chiffre NOIR de 1 à 150 |
| Ad. Mas. 30/39 ans | dimanche | 13 h 40 | 14 h 00 | 5 tours | | 2 h 00 | Fond jaune Chiffre NOIR de 1 à 150 |

***Pour les féminines des catégories adultes et Jn. Fém. 15/16 ans qui participent sur le circuit de 5 km Suivant les conditions climatiques et la dureté du parcours après analyse des officiels et des organisateurs il y aura la possibilité de les faire rouler sur le circuit de 7.5 km**

- En fonction des conditions climatiques le jour de l'épreuve, les organisateurs après accord du **responsable technique national de l'activité**, pourront réduire le nombre de tours pour ne pas dépasser la durée maximum autorisée dans chaque catégorie.
- Les sélectionnés doivent se présenter pour **l'appel 20 minutes avant l'heure de départ** pour tenir compte de la mise en place des transpondeurs.
- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé, s'il se présente ensuite, sur la dernière ligne.

SÉLECTIONS

| Catégories | Années de naissance | Nombre d'engagés par département |
|-------------------------------------|---|----------------------------------|
| - Jeunes Masculins 13/14 ans | - Nés entre 01/01/2001 et le 31/12/2002 | 10 |
| - Jeunes Féminines 13/14 ans | - Nés entre 01/01/2001 et le 31/12/2002 | 10 |
| - Jeunes Masculins 15/16 ans | - Nés entre 01/01/1999 et le 31/12/2000 | 10 |
| - Jeunes Féminines 15/16 ans | - Nés entre 01/01/1999 et le 31/12/2000 | 10 |
| - Adultes Masculins 17/19 ans | - Nés entre 01/01/1996 et le 31/12/1998 | 10 |
| - Adultes Masculins 20/29 ans | - Nés entre 01/01/1986 et le 31/12/1995 | 6 |
| - Adultes Masculins 30/39 ans | - Nés entre 01/01/1976 et le 31/31/1985 | 6 |
| - Adultes Masculins 40/49 ans | - Nés entre 01/01/1966 et le 31/12/1975 | 6 |
| - Adultes Masculins 50/59 ans | - Nés entre 01/01/1956 et le 31/12/1965 | 6 |
| - Adultes Masculins 60 ans et plus | - Nés avant 31/12/1955 | 6 |
| - Adultes Féminines 17/29 ans | - Nés entre 01/01/1986 et le 31/12/1998 | 10 |
| - Adultes Féminines 30/39 ans | - Nés entre 01/01/1976 et le 31/12/1985 | 10 |
| - Adultes Féminines 40 ans et plus | - Nées avant 31/12/1975 | 10 |
| - Tandems Masculins 17 ans et plus. | - Nés après le 01/01/1995 | 5 équipages |
| - Tandems Mixtes 17 ans et plus. | - Né(e)s après le 01/01/1995 | 5 équipages |

Chaque Comité Départemental peut engager, dans chaque catégorie Rappel important – Règlement National **A-3/4 – Tout(e) licencié(e) classé(e) « Élite UCI », mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Compétiteur(trice) VTT.UFOLEP »**

Si le nombre des inscrits par catégorie (titulaires + remplaçants), est inférieur au nombre total autorisé, les remplaçants seront autorisés à partir.

ATTENTION : le ou les compétiteurs ne peuvent participer qu'à une seule course (catégories).

Exemple : des compétiteurs qui participent en tandem ne peuvent courir en solo dans une autre catégorie sur le Championnat National.

*Tandems Masculins et Mixtes : Ne peuvent participer que les **Adultes nés en 1995 et après, quelle que soit leur appartenance : simple licencié UFOLEP ou double et triple licencié.**
« Les jeunes âgés(e)s 16 ans » surclassé(e)s ne peuvent participer en tandem

Rappel : SURCLASSEMENT

- Les Jeunes de 14 ans surclassés participent au National réservé aux jeunes 15/16 ans.
- Ces jeunes de 14 ans doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement.
- Les Jeunes Masculins de 16 ans surclassés, participent au National réservé aux Adultes Masculins 17/19 ans.
- Les Jeunes féminines âgées de 16 ans surclassées, participent au National réservé aux Adultes féminines 17/29 ans.
- Tou(te)s ces jeunes doivent présenter un certificat médical de surclassement.

ENGAGEMENTS

1. Les engagements se font par l'intermédiaire de la plateforme nationale d'engagements

L'ouverture du site se fera le 22 avril 2015 à 9 h et la fermeture le 30 avril 2015 à minuit

Attention : Les procédures pour déterminer l'attribution des dossards sont les suivantes :

1. Le champion national sortant
2. Les champions régionaux
3. Les sélectionnés par ordre du classement Intercomité de l'année précédente, et en fonction de l'ordre de la sélection, établi par leur département.

En dernière ligne si les indications et informations ne sont pas précisées dans le dossier

Chronométrage et classements avec système de transpondeurs

Pour la première fois en 2015, les classements et le chronométrage seront effectués sur l'ensemble de nos nationaux par un système de transpondeurs. Ce matériel est onéreux (30 000 euros) et nous entendons, avec vous, le conserver en l'état pendant plusieurs années.

La mise en place des transpondeurs se fera lors de l'appel, ce qui va nous obliger à prévoir un laps de temps supplémentaire et une mise en grille plus précoce. Le transpondeur sera fixé à la cheville par un bracelet velcro. La récupération se fera après l'arrivée, des officiels récupéreront les transpondeurs au fur et à mesure des arrivées.

Tous les cyclistes, qui franchiront la ligne d'arrivée en sens inverse avec un transpondeur au pied et donc déclencheront un nouveau temps, **seront immédiatement déclassés**, et ceci quelle que soit leur place. Un service de sécurité sera présent sur la ligne d'arrivée pour interdire le franchissement en sens inverse.

Que risque un concurrent qui repart vers son domicile, après abandon, sans nous avoir rendu le transpondeur :

- Il sera avisé par courrier, nous lui laisserons 15 jours pour nous renvoyer le transpondeur, passé ce délai, il recevra une facture du montant du transpondeur (50€).
- Si la facture n'est pas réglée dans les deux mois qui suivent, il se verra interdire de tous nationaux UFOLEP tant que le litige n'aura pas été réglé.

Le fait de s'engager sur un national impliquera, de fait, l'acceptation du présent communiqué

PS. Si nous avons, lors des épreuves, une liaison 3G/4G de bonne qualité, vous pourrez suivre les épreuves en direct grâce à un live internet en vous connectant sur <http://www.sportdev.fr/live>

Les documents à joindre (CM, dérogations) pourront être directement envoyés sur le site. Pour ceux qui ne disposeraient pas d'outils pour scanner les documents, ils pourront les envoyer par courrier postal à :

**Antoine GAILLED RAT
3 Rue de la Procession
87300 BELLAC**

2. Droits d'engagements :

Après le championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements. En conséquence, le chèque représentant le montant des engagements ne sera pas à joindre au dossier d'inscription.

Engagement jeune : 8 € (y compris le forfait sécurité/assurance/matériel)

Engagement adulte : 15 € (y compris le forfait sécurité/assurance/matériel)

- **ATTENTION ! Pour toutes indications et informations non précisées dans le dossier d'engagement (Exemple : double appartenance FFC open, Pass'Cyclisme etc.), le (la) compétiteur (trice) sera positionné(e) en dernière ligne pour le départ.**

3.. Le fichier Internet doit être complété par l'envoi

- De la photocopie des certificats médicaux de surclassement
- Des éventuelles dérogations de participation à l'une OU l'autre des épreuves qualificatives accordées par le (la) Président(e) du Comité Départemental.
- Les documents sont à télécharger sur la Plateforme d'engagements

GRILLE DE DÉPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé :

1. Le champion national sortant
2. Les champions régionaux
3. Les sélectionnés par ordre du classement Intercomité de l'année précédente, et en fonction de l'ordre de la sélection, établi par le département, sur la feuille d'engagement.
4. Les comités ne figurant pas dans le classement inter comité de l'année précédente seront placés dans l'ordre d'arrivée de leurs engagements.
5. En dernière ligne si les indications et informations ne sont pas précisées dans le dossier

LE MATÉRIEL

Sont admis les Vélos Tout Terrain conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur :

- Guidon plat ou semi-relevé (Embouts bouchés)
- VTT avec roues de 26 pouces à 29 pouces maximum.
- La section des pneus ne doit pas être inférieure à 1,75 pouce.
- Les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bar end, les cornes de vache entièrement recourbées sont interdites
- Le changement de vélo et de roue est **interdit**, de même que l'échange de matériel entre concurrents.
- Sont interdits les oreillettes et tout appareil permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et toute autre personne

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas, tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

Sont interdits

- les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- les maillots strictement publicitaires (ne portant pas le nom du Comité ou de l'association).
- les maillots de triathloniens (sans manches)
- les maillots de "Champion Départemental, Régional ou National"

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RÉCLAMATIONS

Les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le " Récapitulatif des engagements ".

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (Libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de

Daniel MANUEL
Responsable de la CNS. Activités Cyclistes
13 ter Avenue Raymond Sommer
31480 CADOURS

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera «gelé» et donc non attribué.

Si le classement par comité est impacté par cette réclamation il sera également gelé, il en sera de même pour le classement intercomité.

RÉCOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partant(e)s.

Les récompenses seront remises à partir de 19 h 00 le samedi et de 17 h le dimanche au

La tenue cycliste (maillot et cuissard, sans bonnet ni casquette) **aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire. L'accès au podium ne sera pas autorisé aux sportifs qui ne seront pas en tenue. Les cyclistes absents à la cérémonie protocolaire ne pourront prétendre recevoir une récompense.**

RÉCOMPENSES

-A. Dans chaque catégorie :

a) Classement individuel

| | |
|--------------|--|
| Au premier | 1 maillot - 1 bouquet -1 coupe - 1 médaille « or » |
| Au deuxième | 1 coupe - 1 médaille « argent » |
| Au troisième | 1 coupe - 1 médaille « bronze » |

Rappel : Sur le maillot de "Champion National", SEUL peut être adjoint le nom du club. Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

-B. Par équipe départementale :

Pour chaque catégorie, prise en compte des 3 meilleures places.

| | |
|--------------------------------|----------------------------------|
| Équipe classée 1 ^{re} | 1 coupe - 3 médailles « or » |
| Équipe classée 2 ^e | 1 coupe - 3 médailles « argent » |
| Équipe classée 3 ^e | 1 coupe - 3 médailles « bronze » |

Équipes concernées par ce classement :

- Jeunes 13/14 ans (Masculins et Féminines), 15/16 ans (Masculins et Féminines) – Sur les 3 meilleures places prises dans les deux catégories ou dans la seule catégorie « Jeunes Masculins », sachant qu'une seule « Jeune féminine » pourra éventuellement entrer dans ce classement.
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50/59 ans
- Adultes masculins 60 ans et plus

- B. Classement interComités :

Par addition de la meilleure place obtenue dans 5 des catégories différentes citées ci-dessus par les 5 représentants d'un même Comité Départemental (Un ou une classé(e) par catégorie).

En cas d'égalité, la meilleure place départagera, en cas de nouvelle égalité la meilleure deuxième place, etc.

| | |
|---|--|
| Équipe classée 1 ^{re} | 1 coupe + 5 médailles « or » |
| Équipes classées 2 ^{es} et 3 ^{es} | 1 coupe + 5 médailles « argent/ bronze » |

ATTENTION : pour tout point de la réglementation VTT non abordé dans le dossier du Championnat National se conformer au règlement National VTT en vigueur à télécharger sur le site : <http://www.ufolep-cyclisme.org>

PROGRAMME D'ANIMATION

JEUDI 14 MAI et VENDREDI 15 MAI 2015

Organisé par les étudiants STAPS (L3 Professionnelle, Tourisme et loisirs sportifs)

Jeudi après-midi et vendredi matin

Parcourez le site et découvrez les secrets du Limousin grâce au Parcours en étapes. Il vous suffira de répondre à des questions de culture locale pour arriver à la fin du parcours... alors bonne chance !!

Essayer la slackline, la sarbacane, le tir à l'arc, le land art, la fabrication de fusées et de cerfs-volants... et encore bien d'autres activités plus insolites les unes que les autres.

Jeudi soir

Profitez d'un buffet local pour savourer toutes les spécialités du Limousin et passez un moment convivial...pour seulement 12 € par personne !!

Réservation à faire à l'adresse suivante : marie.salazar@hotmail.fr

Pour plus d'information, contactez l'Ufolep Corrèze au 05 55 26 83 03.

SAMEDI 16 MAI 2015

**10 h 00 – 12 h 00
14 h 00 – 18 h 00**

Découverte gratuite d'activités physiques de pleine nature :
slackline, tir à l'arc, sarbacane, marche nordique et conception de cerf-volant

19 h 00

Soirée Pasta party et animation musicale

DIMANCHE 17 MAI 2015

**10 h 00 – 12 h 00
14 h 00 – 17 h 00**

Découverte gratuite d'activités physiques de pleine nature :
slackline, tir à l'arc, sarbacane, marche nordique et conception de cerf-volant

13 h 00

Tirage de la tombola (*les numéros tirés correspondent au numéro de la plaque de cadre*)

Chamberet (19)



La commune compte 1 300 habitants pour une superficie de 6 000 hectares. Intégrée au sein de la communauté de communes Vézère Monédières, elle compte de nombreuses infrastructures sportives et touristiques. Forte d'un tissu associatif dense et structuré, de nombreux évènements sportifs ou culturels y sont organisés. Classée Station Verte et Famille Plus Nature, la commune de Chamberet est située au coeur du Parc Naturel de Millevaches. Après la visite du bourg qui vous entrainera vers le trésor de l'église et les vestiges gallo romains, vous vous plongerez dans les mystères de la nature en visitant la Maison de l'Arbre et l'arboretum. Chamberet est le point de départ de nombreuses

randonnées pédestres et VTT. Vous pourrez y pratiquer de nombreux sports tels que l'équitation, la natation, le swin golf ou la course d'orientation.

Une commune dynamique structurée autour des activités de pleine nature et du tourisme

Chamberet est une commune rurale d'où jaillissent des centaines de sources dont certaines étaient miraculeuses. La commune offre de nombreux équipements :

- Centre aqua récréatif :

2 bassins surveillés : piscine couverte et chauffée, piscine non couverte avec toboggan. Un accueil, une buvette avec glaces et boissons, un espace ombragé, vous sont proposés pour passer un agréable moment.

- Base VTT La Petite montagne Limousine :

Location de VTT, encadrement et organisation de séjours.

- Parcours acrobatique en hauteur :

Différents parcours vous sont proposés pour tous les âges.

- Espace cyclo sport :

Une carte et 11 circuits routiers sont à votre disposition.

- Parcours d'orientation permanent :

Deux parcours sont disponibles à l'arboretum de Chamberet et sur le site des Roches de Scoeux.

- Swin golf :

Un parcours composé de neuf trous est à votre disposition au coeur de l'arboretum.

- Maison de l'Arbre et son Arboretum :

L'Arboretum s'étend sur une dizaine d'hectares, où vous pourrez découvrir des espèces typiques du Limousin : Hêtres, Bouleaux, Chênes pédoncules... Mais aussi des arbres plus exotiques, voire rares : Catalpas Arocaria du Chili, Cyprès chauve... Outre les 105 variétés d'arbres. Des formations végétales sont aussi présentes telles que des saulaies, bamboueraies, et même une Tourbière ! Il est aussi possible de profiter de nombreuses zones de pique-nique, parcours de santé, jeux d'enfants, swin golf et du parcours de course d'orientation. L'accès est gratuit et libre toute l'année. Son parc animalier accueille les petits comme les grands.

- Équitation :

Deux centres équestres vous permettront de découvrir la campagne chambertoise à cheval ou bien de commencer votre apprentissage.



Renseignements auprès de la Mairie de Chamberet :

1 Place de la Mairie
19370 Chamberet France
05.55.98.30.12
05.55.98.79.34

Pensez aux transports en commun

Si vous venez seul, pensez au covoiturage!!!

Coordonnées GPS

45° 35' 03" Nord
1° 43' 14" Est

PLAN DU CIRCUIT ET PROFIL



Altitude et dénivelé :

Dénivelé total du parcours : 329 m | Dénivelé négatif : 158 m | Dénivelé positif : 171 m
Altitude de départ : 539 m | Altitude d'arrivée : 552 m
Différence d'altitude entre le départ et l'arrivée : 13 m
Altitude Maxi : 565 m | Altitude Mini : 466 m

HÉBERGEMENT et RESTAURATION

Une restauration rapide vous sera proposée pendant toute la durée de la manifestation **Sur le site du Championnat**



Situé à 30 minutes de Chamberet, l'Espace 1000 Sources vous accueillera à Bugeat pour vous offrir tous les services nécessaires :

- **HÉBERGEMENT**

- Une hôtellerie en chambres inspiration chalet en mezzanine ou grand confort (TV, WiFi, balcon).
- Le tout rénové en 2006, avec le restaurant et l'espace détente-bar ainsi que sa terrasse panoramique privilégient la convivialité.
- WC et salle d'eau privative dans toutes les chambres.

- **RESTAURATION**

- Une restauration de qualité pour tous les utilisateurs avec notamment un buffet d'entrées.
- Une restauration traditionnelle possible : menus gastronomiques variés servis à l'assiette.

- **RÉCUPÉRATION**

- Un espace récupération qui comprend un espace cafétéria et un espace balnéothérapie : sauna, hammam, bassins aquatiques (cryothérapie, récupération).

| LE SEJOUR CLUB | LE SEJOUR ELITE | LE SEJOUR FRANCE |
|---|--|---|
| à partir de 39,60 €, - HÉBERGEMENT (WC et salle d'eau privative dans chacune des chambres). - RESTAURATION DE QUALITÉ (buffet d'entrées, menus variés et équilibrés). - Accès aux INSTALLATIONS SPORTIVES (terrains extérieurs, intérieurs, salle de musculation,...). - Accès à une SALLE DE FORMATION ADAPTÉE à la taille de votre groupe et à votre utilisation; | Un séjour « Haut Niveau », à partir de 52€* LE SÉJOUR CLUB + - BALNÉOTHÉRAPIE accès journalier au sauna, au hammam, aux bassins aquatiques. - SERVICE HÔTELLERIE (lit fait à l'arrivée, linge de toilette fourni)**. | Un séjour « Haut de gamme », à partir de 70€* LE SÉJOUR ÉLITE + - PETITS-DÉJEUNERS AMÉLIORÉS adaptés à votre demande (viennoiseries, petit-déjeuner protéiné, ...). - SERVICE HÔTELLERIE V.I.P (lit fait tous les jours, linge de toilette et peignoir fourni)**. |

* Prix par jour et par personne, 1/2 pension, tarifs 2013. Pour plus d'informations sur les tarifs de l'année en cours, nous contacter ou allez sur le site en cliquant sur l'image ci-dessus

** Sauf chambre 4 à 5 personnes

Une navette vous amènera de l'Espace 1000 Sources au lieu du Championnat le matin, et vous ramènera le soir (les horaires vous seront très prochainement communiqués).

Chamberet (19370)

La commune de Chamberet vous offre...

HÔTEL, RESTAURANT, BRASSERIE

Restaurant hôtel de France
5 place du marché
05 55 98 30 14

"Le Chambertois"
10 place du marché
05 55 98 37 60

"Café des sports"
7 le Masmontel
05 55 98 37 17

CAMPING

- **Camping "Le merle"**

30 emplacements sont à votre disposition en sous-bois dans un cadre reposant. L'accueil est ouvert tous les jours de 8h à 12h et de 15h à 20h en haute saison.

Les tarifs :

| | Campeur adulte | Enfant jusqu'à 12ans | Emplacement de tentes ou caravanes | Branchement électrique | Taxe de séjour municipale |
|----------------|----------------|----------------------|------------------------------------|------------------------|---------------------------|
| Juillet/Aout | 3€/jour | 1,50€/jour | 3€/jour | 1,50€/jour | 0,20€/personne/nuité |
| Juin/Septembre | 1,50€/jour | 0,75€/jour | 1,50€/jour | 1,50€/jour | 0,20€/jour |

- **Camping "Le Bois Combet"**

- 10 Chalets : ouvert du 30 Mars au 2 Novembre, semi ombragés, terrain en pente légère, terrasses couvertes, micro-ondes, frigidaire, cafetière, couvertures polaires et oreillers, prise TV.

- Chalet 4 personnes pour personnes à mobilité réduite (35m2 - terrasse 11m2). Séjour, 1 chambre avec 1 grand lit (140 x 200 cm), 1 chambre avec 1 lit gigogne (2 personnes 80 x 2 x 200 cm).

- Chalets 4/6 personnes (35m2 - terrasse 11m2). Séjour 1 clic-clac, 1 chambre avec 1 grand lit (140 x 200 cm) avec salle de bain, 1 chambre avec 2 lits (80 x 200cm) avec salle de bain.

Les chalets sont équipés d'un coin cuisine, de 2 salles de bains avec douches et WC.

GÎTE

www.chamberet.net ou www.vezeremonedieres-tourisme.com

CENTRE DE VACANCES

- **Le Centre de Vacances** (sur le site du championnat)

Résidence de tourisme implantée dans un domaine privé de 65ha qui domine un espace naturel préservé entre Monts Limousin et premiers contreforts du plateau de Millevaches. Equipements sportifs variés, piscine couverte et chauffée, village équestre, gymnase, restauration lié au terroir...

Hébergements : 2 espaces séparés, 110 lits familles et 18 lits enfants.

Téléphone : 05 55 98 30 09

- **Le Village des Monédières**

Petit paradis pour les adeptes de la nature, la Corrèze regorge de sites naturels uniques et préservés. Unique en son genre, ce campement de luxe, est blotti dans un verger en plein coeur de la Corrèze. Le Village des Monédières vous accueille avec ses roulottes, comprenant chacune un grand lit en alcôve, 2 couchages simples dont un gigogne, un coin cuisine avec frigo, 2 plaques chauffantes, un évier et une salle de bain avec douche, toilettes et lavabo. Il met à votre disposition de nombreux services afin de vous assurer un séjour toujours plus reposant. La piscine et la salle fitness sont à votre disposition ainsi que le sauna (sur réservation et avec supplément).

À très bientôt au Village des Monédières !!!!!

Site internet : www.roulottes-monedieres.com

Mail : reservation@roulottes-monedieres.com

AIRE DE CAMPING-CAR

- **Chamberet**

Borne multiservices : électricité, eau, vidange eau grise et eau noire

Emplacements : 7

Situation : à coté de l'accrobranche

- **Treignac**

Les rivières de Treignac - Route du lac

TEL. : 05 55 98 00 49

E-MAIL : MAIRIE-DE-TREIGNAC@WANADOO.FR

Sur Treignac (19260)

CHAMBRES D'HÔTES

- L'art de vivre

Adresse : 3 rue Soulanche,
Tel : 05 87 52 13 99,
e-mail : info@artdevivre-treignac.eu
Capacité : 15 personnes

- Mille Morceaux

Adresse : 3 place Farges,
Tel : 05 55 73 49 34,
e-mail : pascale.chollet@orange.fr
Capacité : 2 personnes

- Le Poncheral

Adresse : Poncheral
Tel : 05 55 73 48 18
e-mail : lesprats@wanadoo.fr
Capacité : 2 personnes

- La Maison du poète

Adresse : 4 rue de la Borde
Tel : 05 55 98 17 25
e-mail : danielle.leontieff@orange.fr
Capacité : 2 personnes

- La Maison Charibande

Adresse : rue des bans
Tel : 05 55 98 01 25 / 06 13 14 42 32
e-mail : marie.magoutier@orange.fr
Capacité : 4 personnes

- L'hôte du Lac

Adresse : Les Bariousses
Tel : 05 55 73 57 71
e-mail : hotedulac@sfr.fr
Capacité : 13 personnes

- Maison Grandchamp

Adresse : place des pénitents
Tel : 05 55 98 10 69 / 06 66 27 35 44
e-mail : teyssier.marielle@wanadoo.fr
Capacité : 6 - 8 personnes

- Smith

Adresse : rue de la rampe
Tel : 06 02 37 32 84
e-mail : owen.smith@talk21.com
Capacité : 5 personnes

Sur Lacelle (19170)

CHAMBRES D'HÔTES

- L'Artisane

Adresse : Le Bourg
Tel : 06 80 21 76 58
Capacité : 6 personnes

- Le relais de Naiade

Adresse : 3 avenue Porte de la Corrèze
Tel : 05 55 95 29 74
e-mail : contact@lerelaisdenaiade.fr
Capacité : 10 personnes

Sur Affieux (19260)

CHAMBRES D'HÔTES

- Chambres Maury

Adresse : Maury
Tel : 05 55 98 04 01 / 06 84 56 54 26
e-mail : hotesmaury@wanadoo.fr
Capacité : 6 personnes

Sur Saint Hilaire les Courbes (19170)

HÔTEL, RESTAURANT

- Auberge des Bruyères

Adresse : le bourg
Tel : 05 55 46 09 37 / 06 33 16 91 38
e-mail : aubergedesbruyères@orange.fr

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

T-SHIRT (*respirant*)



Passez votre commande auprès de l'UFOLEP 19 : celinepayan-ufolep@fal19.fr ou 05 55 26 83 03